



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

AVIS PUBLIC (Code municipal, art. 956)

Avis est donné que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Fulgence adoptera le budget pour l'exercice financier 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 8 décembre 2025, à 19 h 30, à l'édifice municipal, 253 rue Saguenay Saint-Fulgence.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

**DONNÉ À SAINT-FULGENCE (PROVINCE DE QUÉBEC),
Ce 27^e jour du mois de novembre 2025.**


Jimmy Tremblay
Directeur général et greffier-trésorier

JT/jl